

# Syndicat Intercommunal Scolaire Ailhon Lentillères

## Compte rendu du comité syndical du 18 mars 2021- LENTILLERES

Présents : MAURICE BOCCARD- KEVIN TEYSSIER- MURIEL DAURY-GERALDINE NICOLAS- VALERIE MAS- GILLES FEDIERE

Présents non votants: PASCAL DUPONT-BERTRAND GUSELLA-RENE DELTRIEUX-STEPHANIE CREVOULIN-

Excusés : PASCALE MIGNONE- JEAN-PAUL LARDY

Votants : 6

Les décisions sont adoptées à l'unanimité

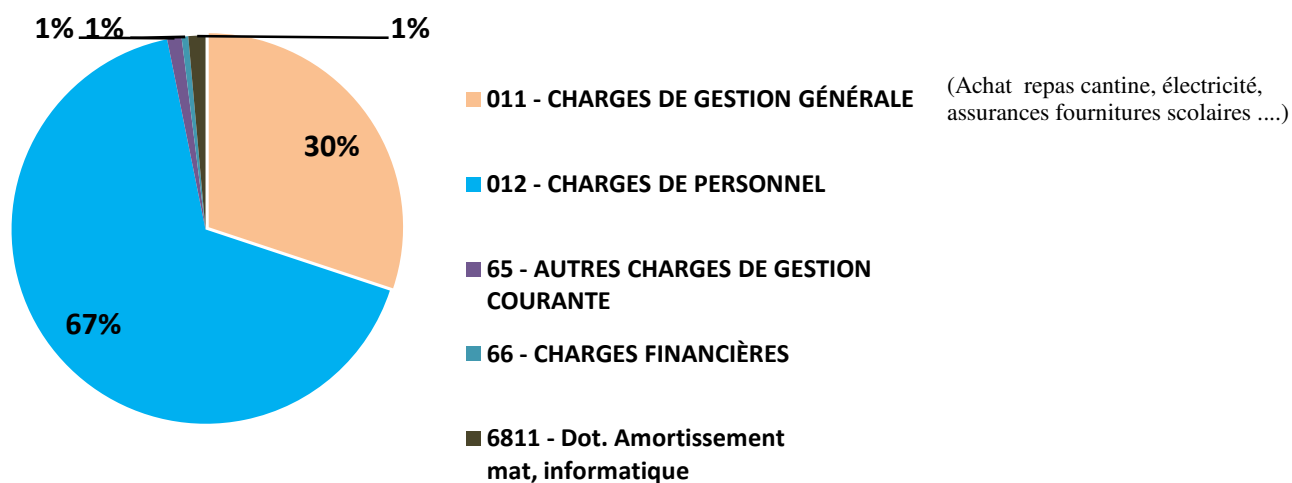
### REGIME INDEMNITAIRE

Stéphanie Crévoulin, déléguée au personnel, présente le régime indemnitaire, créé pour le personnel des collectivités, qui permet, comme dans le secteur privé, d'apporter aux agents une rétribution complémentaire à leur rémunération, en fonction de leur manière de servir, leur expertise et leurs compétences. Ces indemnités sont fixées en fonction de l'emploi occupé. Maurice BOCCARD explique que ce régime indemnitaire doit être établi pour l'ensemble des agents. Cette décision est adoptée à l'unanimité et sera applicable à compter du 1er avril 2021.

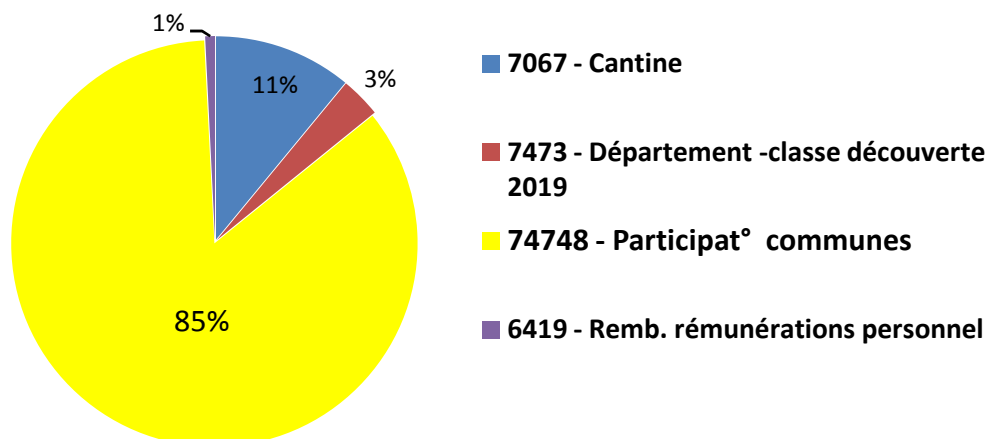
### BUDGET PRINCIPAL SISAL

#### Approbation des comptes administratifs 2020

En fonctionnement, le montant total des dépenses s'élève à **104 606 €** et se résume ainsi



Les recettes sont égales à 105 905 € dont **86 474 €** de participations des communes soit 1 631 € par enfant



# Syndicat Intercommunal Scolaire Ailhon Lentillères

En investissement, les principales dépenses ont été l'installation d'une climatisation dans l'école de Lentillères et l'acquisition d'un tableau interactif pour la classe de maternelle

## **Budget primitif 2021**

Le budget prévisionnel , d'un montant total égal à 145 881 € , est établi : les crédits pour les fournitures scolaires sont maintenus à 2 500 €; 5 800 € sont prévus pour la classe de découverte et 83 000 € en charges de personnel soit 57 % des dépenses; La participation prévisionnelle des communes pour financer le fonctionnement des écoles est estimée à 1 998 € par enfant soit un total de 105 993 €.

En investissement, 2 600 € seront utilisés pour installer des stores dans la cantine de Lentillères et pour réaliser de travaux d'aération nécessaires suite au mesurage du radon; A Ailhon, 1 200 € sont prévus pour l'acquisition de chaises et d'une banquette; 4 989 € sont provisionnés pour le matériel informatique.

## **BUDGET ANNEXE TRANSPORT**

La région Auvergne Rhône Alpes finance intégralement les dépenses de transport scolaire entre les 2 écoles (charges de personnel, entretien du véhicule, assurances, carburant...).

Pour 2020, le résultat excédentaire de l'exercice de 2 593 € abondera les provisions en vue du remplacement du véhicule.

En 2021, le budget de fonctionnement d'un montant de 14 533 € est voté . En investissement 28 812 € sont disponibles pour l'achat d'un véhicule.

Son remplacement par un véhicule électrique va être étudié.

L'ensemble des documents - Comptes Administratifs et Budgets Primitifs- est consultable au siège du Syndicat en mairie d'AILHON.

## **Question diverses**

Maurice Bocard donne compte rendu du dernier conseil d'école ; La répartition des effectifs pour l'année 2021-2022 impose une nouvelle organisation : A Lentillères, seront accueillis les enfants de TPS, PS moyenne et grande section de maternelle et à Ailhon, les enfants du CP au CM2.

Cantine scolaire : Géraldine Nicolas dresse un premier bilan du trimestre écoulé avec le nouveau fournisseur des repas de la cantine scolaire *Plein Sud restauration* . Après quelques ajustements, les enfants semblent globalement satisfaits.

Maurice Bocard propose d'augmenter le tarif de la cantine à la rentrée de septembre pour couvrir les dépenses de personnel du fait de la liaison froide, l'augmentation du prix d'achat et la perte induite par les repas annulés en cas de force majeure (neige, grève..) . Le principe est adopté et ce point sera inscrit au prochain comité syndical.

L'ordre du jour étant terminé , la séance est levée à 19h45